

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### ARTICLE 1 - CONDITIONS DE VENTE

#### Acceptation

1.1. L'absence de protestation dans les 5 jours suivant la réception de l'offre de prix, du bon de commande, ou de la facture, entraîne l'acceptation des présentes conditions générales de vente par le client à l'exclusion de ses propres conditions générales ou particulières.

Après la réception du bon de commande signé par vos soins, donc de votre accord écrit pour celui-ci, aucun droit de rétractation ne sera possible. Si, malgré la signature d'un bon de commande, un travail en cours doit être interrompu pour un quelconque motif de votre part, les frais relatifs aux heures de travail déjà prestées vous seront facturées, TVAC.

### ARTICLE 2 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

2.1. Le vendeur concède au client le droit exclusif et personnel d'utilisation portant sur les résultats des prestations ("réalisations") sous réserve du paiement complet des prestations. Elle comporte pour le client le droit de l'utiliser, le reproduire pour son seul usage personnel. En revanche, le client s'interdit de transférer, mettre à disposition, communiquer, publier ou reproduire, sans l'accord exprès du vendeur, tout ou une partie des réalisations à tout tiers, même à titre gratuit.

2.2. Le vendeur se réserve le droit d'afficher un copyright sur les résultats des prestations. Les document et mises en page réalisées par nos soins, restent la propriété de Lombeau SRPL. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite.

2.3. Le vendeur se réserve le droit de publier une image reprenant les réalisations sur son site internet en mentionnant une légende à celles-ci, comprenant le nom du client, le domaine, et le type de réalisation. (Exemple : XYZ / Event / Flyer US / Recto-Verso).

2.4. Les photos achetées par nos soins sur une base de données, ne peuvent vous être revendues, cédées, ou fournies telles quelles, selon les conditions de la société depuis laquelle nous téléchargerons les images.

2.5. La fabrication/les projets commandés sont présumés avoir été réalisés en fonction des données qui auront été communiquées par le client.

2.6. Les clients qui nous confient des documents, marques, sigles, visuels, logos, illustrations ou autre à reproduire et/ou à utiliser et/ou à modifier, sont sensés en posséder le droit de reproduction. Nous n'acceptons aucune responsabilité de ce chef.

2.7. Le vendeur décline toute responsabilité en ce qui concerne le contenu des textes et visuels qui lui sont remis par le client ainsi qu'en ce qui concerne la reproduction des

documents pour lesquels le client n'aurait pas obtenu personnellement les droits.

Le client s'engage à fournir au concepteur du projet, le copyright des photos fournies par ses soins, avant la finalité du projet.

En cas de réclamation, suite à un oubli d'un copyright sur un élément, de la part du propriétaire des droits de l'image, seul le client en sera tenu responsable.

2.8. Toute documentation, descriptif, plan, schéma, dessin, mise en page, projet, création, film ou cliché de la provenance de Lombeau sprl, demeure sa propriété.

### ARTICLE 3 - MODIFICATIONS

3.1. Lors de l'acceptation d'un projet graphique par le client, sont comprises dans le prix, les éventuelles modifications de textes mineures de ce projet limitées au nombre d'un step correction uniquement relatifs à des corrections orthographiques.

Si un changement radical donne lieu à un second projet, celui-ci entraînera la facturation de ce second projet.

### ARTICLE 4 - RÉCLAMATION

4.1. Toute réclamation concernant nos factures doit nous parvenir par lettre recommandée dans les cinq jours ouvrables à dater de leur envoi, à défaut de quoi elles seront considérées comme acceptées. L'introduction d'une réclamation ne constitue en aucun cas un motif de suspension de paiement de la facture.

### ARTICLE 5 - LIVRAISONS ET DÉLAIS

#### Portes-plaque / Porte-clés / Porte-documents

5.1. Les délais de livraison sont donnés uniquement à titre indicatif. Sauf dispositions contraires expresses, un retard de livraison ne peut en aucun cas donner droit à l'annulation d'une commande ni à un quelconque dédommagement. Le vendeur ne peut être tenu responsable des retards éventuels de parties tierce participant au projet.

Toutes nos expéditions, même franco, se font aux risques du client, et ce dès sortie de nos magasins, ou studio de création.

5.2. Les modifications significatives, retards dans la prise de décision, les livraisons tardives de documents (textuels, photographiques, etc.) par le client et nécessaires à la création, repoussent d'autant le délai de livraison initialement prévu.

5.3. Les marchandises et projets livrés restent la propriété du vendeur, jusqu'au moment du paiement intégral de la facture et des intérêts et dommages éventuels.

### ARTICLE 6 - OFFRE

6.1. Les offres de prix ne sont valables que si leur acceptation parvient au vendeur dans les

30 jours, la date de l'offre faisant foi, et pour autant que le client n'apporte aucune modification aux éléments qui ont servi à l'établissement du prix. Passé le délai de 30 jours, le vendeur est autorisé à modifier le prix. Les prix convenus verbalement n'engagent le vendeur que s'ils ont été suivis d'une offre écrite.

### ARTICLE 7 - PAIEMENT DES FACTURES

7.1. Toutes nos factures sont payables soit au comptant, soit contre remboursement. Elles portent 10% d'intérêt à compter de l'échéance, cela sans aucune mise en demeure. En outre, en cas de non-paiement dans le délai prévu, le montant de la facture sera majoré de 10 % avec un minimum de 50 euros, cela à titre de dommages et intérêts forfaitaires. Cette indemnité est indépendante d'éventuels frais de justice dans lesquels pourra être comprise l'indemnité de procédure. Seuls les tribunaux de Mons seront compétents en cas de litige.

Le non-paiement d'une facture à l'échéance entraîne pour le vendeur le droit de suspendre toute livraison.

7.2. Au moment de la passation de la commande ou au début de la réalisation, le vendeur est en droit d'exiger un acompte de 30 % du volume total de la commande. En cas de non-paiement de cet acompte, le vendeur est en droit d'interrompre le travail immédiatement et sans avertissement préalable.

### ARTICLE 8 - RESPONSABILITÉS

8.1. Le client reçoit pour approbation un "bon à tirer dit « BAT »". L'exécution se fait exclusivement après acceptation du "bon à tirer - « BAT »" signé pour accord. Ce bon à tirer reste la propriété du vendeur et le dégage irrévocablement de toute responsabilité si le travail a été exécuté conformément au bon à tirer. Ceci vaut nonobstant l'existence de tous les autres documents ou écrits, de quelque espèce que ce soit. Les travaux qui, en raison de l'urgence, sont transmis en production sans bon à tirer signé, seront exécutés au mieux, mais aux risques et périls du client, sans recours possible.

### ARTICLE 9 : VOS DONNÉES PERSONNELLES

9.1. En acceptant nos conditions générales de vente, vous acceptez de recevoir nos offres promotionnelles afin de vous tenir informé de nos activités et/ou celle de nos partenaires. Dans tous les cas, vos données personnelles seront traitées de façons strictement confidentielles et ne seront jamais cédées ou revendues à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification aux données vous concernant. Pour exercer ce droit, il vous suffit de nous envoyer un e-mail via notre formulaire de contact ou de nous écrire au siège de la société dont l'adresse figure ci-dessous.

## ALGEMENE VERKOOPSVORWAARDEN

Verzendingen, zelfs franco, geschieden op risico van de klant, en zulks zodra ze onze magazijnen verlaten.

Onze facturen zijn betaalbaar kontant, hetzij tegen terugbetaling, hetzij 30 dagen. Zij dragen 10% rente vanaf de vervaldag, zonder dat daartoe een ingebrekestelling vereist wordt. Daarenboven, bij niet -betaling binnen dezelfde termijn, zal het verschuldigde bedrag verhoogd worden met 10% ten titel van forfaitair bepaalde schadevergoeding, met een minimum van 50 euro. Deze schadevergoeding is onafhankelijk van de eventuele gerechtskosten waarin te begrijpen de rechtsplegingvergoeding, kosten die opgevorderd worden in geval van procedure.

Voor alle betwistingen zijn alleen de rechtbanken van Mons stad bevoegd.

Klachten betreffende facturen dienen ons schriftelijk te worden overgemaakt binnen de vijf dagen na de verzending ervan; na deze termijn worden onze facturen beschouwd als zijnde aanvaard.

Geleverde goederen blijven eigendom van de verkoper, totdat deze goederen met inbegrip van eventuele kosten en/of schadevergoeding volledig zijn betaald.

De bestelde fabricage wordt geacht gerealiseerd te zijn in functie van de gegevens over gemaakt door de klant.

De klanten die ons documenten of ander

met merk of kentekenen bezorgen voor reproductie, worden geacht de rechten van reproductie te bezitten. We nemen geen enkel verantwoordelijkheid ten dienentwegen.

Alle documentatie, voor schrijven, plannen, schema's, tekeningen, films of clichés komende van Lombeau bvba, blijft haar eigendom.